

ECOLE NATIONALE DE VOILE ET DES SPORTS NAUTIQUES

**BEG ROHU
56510 SAINT PIERRE QUIBERON**

RENOVATION DES VESTIAIRES-SANITAIRES

**CAHIER DES CLAUSES
TECHNIQUES PARTICULIÈRES
C.C.T.P.**

LOT N° 3 MENUISERIES EXTÉRIEURES ALU. ET INTÉRIEURES BOIS

Equipe de maîtrise d'œuvre :

Architecte : **ISTHME ARCHITECTURE** 134, rue Général de Gaulle 56510 SAINT PIERRE QUIBERON
tel. 02 97 78 05 32 mail : justine.gardahaut@wanadoo.fr

Bureau d'étude technique : **Sarl Bureau d'Études Michel PHILIBERT** 23, Clos du Poirier 56250 SAINT NOLFF
tel. 02 97 45 41 46 mail : michel.philibert@wanadoo.fr

le 12 juin 2014

GÉNÉRALITÉS

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) a pour objet :

- de fixer les prescriptions d'ordre technique et réglementaire du **lot n° 3 : menuiseries extérieures aluminium et intérieures bois** relatif à la **rénovation des vestiaires sanitaires** sur le site de l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques – Le Beg Rohu 56510 SAINT PIERRE QUIBERON
- de fixer le cadre de décomposition des prix (C.D.P.G.F.)

Il est rappelé que le Cahier des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G.) est applicable au présent marché. (Brochure 2015 du J.O.)

Prescriptions réglementaires

Les travaux seront réalisés conformément aux normes, prescriptions techniques et règles de l'art en vigueur au jour de la remise des prix.

Fournitures

L'entrepreneur vérifiera que les matériaux et matériels qui lui sont livrés et notamment ceux d'origine étrangère, répondent aux prescriptions techniques visées par les Normes AFNOR et les D.T.U., ainsi qu'aux exigences particulières de la construction à laquelle ils sont destinés. Tous les équipements devront être marqués CE

Erreurs et omissions

Il appartient à chaque entreprise de vérifier l'exactitude des renseignements fournis dans le présent document et de faire part de ses remarques, par écrit, lors de la remise de ses offres, faute de quoi aucune réserve de sa part ne pourra être acceptée en cours d'exécution des travaux.

La visite des lieux avant remise des prix est facultative ; elle pourra de faire sur rendez-vous pris auprès de M. PENGAM tel. 02 97 30 30 30

Coordination avec les autres lots

Les entrepreneurs répondant au présent lot sont invités à prendre connaissance des C.C.T.P. des autres lots et notamment les lots 1 et 3

Marques et types de matériel

Les marques et types de produits ou de matériel nommément désignés dans le présent document le sont à titre indicatif, en raison de leur notoriété. Ils constituent une prestation minimale au-dessous de laquelle l'entrepreneur ne saurait descendre. Il a la liberté de présenter un produit ou un matériel jugé par lui équivalent. Cependant le Maître de l'Ouvrage et le Maître d'Œuvre se réservent l'approbation de ce choix.

Travaux annexes

L'entrepreneur aura à sa charge :

- les travaux de percements et scellements nécessaires à la réalisation de ses travaux
- l'enlèvement des gravois provenant de ses travaux

Pièces à fournir par les entrepreneurs

Afin de permettre un jugement équitable, **toute offre devra être accompagnée d'une notice technique précise des matériaux et matériels proposés**

Dans un délai de 30 jours après notification du marché, le titulaire du lot devra fournir :

- la liste détaillée de tous les produits mis en œuvre, avec échantillons si nécessaire
- les plans d'exécution de ses ouvrages
- les réservations et indications nécessaires aux lots gros œuvre et cloisons sèches

À la réception il devra remettre en trois exemplaires (CD et 2 exemplaires papier) le Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) comportant :

- la liste des produits et matériaux utilisés avec l'adresse des fournisseurs
- si nécessaires, les bons de garantie dûment complétés

Essais et réception

Les opérations de réception auront lieu dans un délai de 15 jours après l'achèvement complet des travaux de tous les lots concernés

Tous les travaux jugés non conformes ou défectueux seront immédiatement refaits par l'entrepreneur, à ses frais exclusifs.

Stockage et évacuation des déchets

Suivant le CCAP, chaque entrepreneur aura la charge de l'enlèvement de ses propres déchets ou déblais.

Coordination Hygiène et Sécurité

En application des dispositions de sécurité et de protection de la santé applicables aux opérations de Bâtiments et de Génie Civil, issues de la Loi n° 93-1418 du 31 décembre 1993 et de son décret d'application n° 94-1159 du 26 décembre 1994, relatif à l'organisation de la coordination en matière de sécurité et de santé:

- Chaque entrepreneur et sous-traitant intervenant sur le chantier est tenu d'élaborer un plan particulier de sécurité » et de protection de la santé (P.P.S.P.S.).
- Chaque entrepreneur devra se référer au Plan Général de Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (P.G.S.C.S.P.S.) établi par le coordinateur de sécurité et joint au présent dossier.
- Chaque entrepreneur devra prévoir l'ensemble des mesures à prendre pour la sécurité et la protection de la santé de son personnel.

CONSISTANCE DES TRAVAUX

L'opération consiste à rénover la partie vestiaires sanitaires (environ 284 m²) d'un bâtiment construit en 1969 dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- 1 niveau rez de chaussée sous toiture terrasse et sur vide sanitaire et sous-sol très partiel
- maçonnerie d'agglomération ép. 15 cm doublé par une cloison plâtrée enduite au mortier de ciment
- planchers haut et bas de type hourdis béton sur poutrelles
- faux plafond plâtre (perforé sur calage bois)
- menuiseries extérieures en aluminium simple vitrage
- carrelage sur chape

Les travaux du lot n° 2 comprennent :

- la fourniture et la pose des châssis vitrés
- la fourniture et la pose de la porte vitrée en pignon Ouest
- la fourniture et la pose de la nouvelle porte d'accès à la galerie (mise aux normes PMR)
- la fourniture et la pose des blocs portes du local ménage, du local ventilation, des espaces 5 et 6, de la galerie (bureau et dégagement vers bâtiment atelier)

DESCRIPTION DES TRAVAUX ET PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Menuiseries extérieures aluminium

Menuiserie aluminium laquée – blanc RAL 9010 - à rupture de pont thermique sur bâti dormant et châssis

Châssis vitré fixe dimensions en tableau : 1.60 (± 2 cm) x 0.90 m

Ensemble comprenant :

- bâti dormant avec joints d'étanchéité pour pose en applique sur la maçonnerie existante
- épaisseur du bâti 12 cm
- teinte : blanc RAL9010
- tapées d'isolation.
- vitrage isolant 4/16/4

compris toutes sujétions de reprise des appuis et tapées existants

localisation : en façade sud 10 ens
en façade est 3 ens.

Châssis vitré fixe dim. en tableau 78 x 90 cm

localisation : en façade est 1 ens

Châssis vitré fixe dimensions en tableau : 1.60 (± 2 cm) x 0.90 m avec meneau central

Ensemble identique à ceux de la façade sud avec meneau largeur 120 mm permettant de recevoir la cloison Placostil

compris toutes sujétions de reprise de l'appui et des tapées

localisation : en façade est 1 ens

Porte vitrée 1 vantail ouvrant à l'anglaise

- huisserie aluminium laquée RAL 9010 avec joints d'étanchéité. Pose en applique sur maçonnerie
- ouvrant à l'anglaise (sortie de secours) 1 vantail
- vitrage Stadip jusqu'à 40 cm du sol
- ferrure 4 paumelles en acier inox
- dimension en tableau 1.00 x 2.15 m
- largeur de passage : 0.90 m
- serrure à canon européen
- barre anti panique

localisation : pignon Ouest au bout de la circulation

Porte vitrée 2 vantaux ouvrant à l'anglaise

- huisserie aluminium anodisé dito façade de la galerie avec joints d'étanchéité. Pose sur ossature existante
- ouvrant à l'anglaise (sortie de secours) 2 vantaux (0.90 m et 0.80m)
- vitrage Stadip aux deux faces
- ferrure 4 paumelles en acier inox
- dimensions en tableau 1.75 x 2.15 m
- largeur de passage : 0.90 m
- serrure à canon européen
- ferme porte automatique
- barre anti panique

localisation : façade Nord : sortie principale de la galerie

MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

La pose des menuiseries intérieures bois se fera conjointement avec le titulaire du lot cloisons sèches

Bloc- porte 1 vantail CF ½ H

Bloc-porte 1 vantail **âme pleine stratifiée 2 faces** sur huisserie bois exotique
coupe-feu ½ heure certifiée
ferrure 4 paumelles en acier électro-zingué
serrure à canon européen et béquille Normbau ou aluminium
ferme-porte automatique
compris champlats aux 2 faces
dim. 0.93 x 2.05 m

localisation : local ménage 1 U
coupure de la galerie vers « hangar » 1 U

dito compris dépose du bloc porte existant et huisserie ep. 90 mm

dim. 0.83 x 205

localisation : bureau / entrée 1 U

Bloc- porte 1 vantail

Bloc-porte 1 vantail **âme pleine stratifiée 2 faces** sur huisserie bois exotique
ferrure 4 paumelles en acier électro-zingué
serrure à code
compris champlats aux 2 faces
dim. 0.93 x 2.05 m

localisation : espace 5 1 U (huisserie pour mur ep. 17 cm)
espace 6 1 U (huisserie pour cloison ep. 10 cm)

Bloc- porte deux vantaux

Bloc-porte 2 vantaux [0.915 + 0.315] **âme pleine stratifiée 2 faces** sur huisserie bois exotique
ferrure 8 paumelles en acier électro-zingué
serrure à canon européen et béquille Normbau ou aluminium
compris champlats aux 2 faces
dim. 1.23 x 2.05 m

localisation : local ventilation 1 U

Divers

Sur les huisseries conservées à l'entrée des sanitaires PMR : suppression de la feuillure